



depuis 1938 ...

AÉROCLUB

DES CIGOGNES

Affilié FFAM sous le n° 154
Agrément Jeunesse et Sport n° 91S775

Denis reçoit le Challenge Aile d'Or Francis PLESSIER



Séance Indoor à Fleury-Mérogis le 26 novembre



info-club
Janvier 2024





CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AÉROCLUB DES CIGOGNES

2024

LOCAL DE REUNION "FRANCIS PLESSIER" : 38, route de Longpont 91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS

PRESIDENTS D'HONNEUR	Marcel FAGES (Président de 1966 à 1975) ✚ 2023 Francis PLESSIER (Président de 1975 à 1995) ✚ 1995		
PRESIDENT	Jean ROUSSEAU	ci-rousseau@orange.fr	06 83 54 44 98
VICE-PRESIDENT	Thierry BORDIER	thierry@famillebordier.net	06 62 65 55 67
SECRETAIRE	Denis LABROSSE	dj.labrosse@yahoo.fr	06 66 41 86 57
TRESORIER	Jean-Pierre LONDERO	jean-pierre.londero@orange.fr	06 74 05 74 67
SECRETAIRE BULLETIN	Michel MORLOT	mic.morlot@free.fr	06 31 80 51 06
CONCOURS	Pascal SOULIE	pascal.soulie@free.fr	06 84 16 41 17
TERRAIN Sécurité Site Avion	Charly BORDIER	charlybor82@yahoo.fr	06 65 01 80 14
	Sécurité Site Planeur Christophe ROCOURT	fafat@club-internet.fr	06 87 59 71 00
	Remorquage François BIOTTEAU	francois.biotteau@sfr.fr	06 21 17 23 50
	Entretien Thierry DANSIN	dansintiti@gmail.com	07 60 44 11 87
LOCAL	Jean=Pierre DUROYON	jp.durovon@free.fr	06 88 68 50 42
FORMATION JEUNES (en atelier)	Franck CAYRE (Pélicans)	frank.cavre@hotmail.fr	06 11 26 25 73
	Jean ROUSEAU (Cigognes)	ci-rousseau@orange.fr	06 83 54 44 98
FORMATION PILOTAGE (AVION) (sur le terrain)	J.-H. RAKOTONDRAMANANA	malanto.kattvah@gmail.com	07 69 82 69 51
	(PLANEUR) Patrick ELLIOT	patrick.elliott@free.fr	06 20 88 58 32
ANIMATION/COMMUNICATION	Pierre FLANDIN	pierreflandin@aol.com	06 43 13 83 40
SITE INTERNET CLUB	Olivier LEPRON	olivier.lepron@free.fr	06 25 73 60 29
FESTIVITES	Laurent BARON-TROCELLIER	cnewwz@gmail.com	06 63 10 58 85
PLANS/DOCUMENTATION	Thierry BORDIER	thierrv@famillebordier.net	06 62 65 55 67
VERIFICATEURS AUX COMPTES (hors conseil d'administration)	Christiane ROUSSEAU	cj-rousseau@orange.fr	06 84 89 41 95
	Gérard BEUCHERIE	gerard-beucherie@orange.fr	06 30 86 29 26



Le mot du président

La météo n'a guère été favorable en fin d'année, d'ailleurs également comme tout au long de l'année 2023. Malgré tout, nous avons eu, en extérieur, une activité soutenue de loisir, de remorquée mais aussi de compétition. Heureusement, les séances Indoor rencontrent toujours un bon succès et ont pu un peu compenser le problème de météo : elles ont commencé à Plessis-Pâté dès le 17 septembre avec 6 pilotes et le 1^{er} octobre à Fleury-Mérogis avec 12 pilotes. Ainsi, notre participation en vol d'intérieur est très satisfaisante et nous devons la maintenir à ce niveau pour conserver les salles.

Notre Assemblée Générale du samedi 18 novembre 2023 a réuni 36 personnes sur 118 inscrits. Le challenge « Aile d'Or Francis PLESSIER », récompensant un membre du club très serviable et ayant beaucoup œuvré pour le club en 2023, a été attribué à une très forte majorité à Denis LABROSSE, notre secrétaire. Je vous invite à lire le compte rendu de cette AG dans ce bulletin, afin d'avoir une bonne connaissance de nos actions passées et à venir.

Maintenant, en ce début d'année, je souhaite vous donner quelques nouvelles du jeune Nolann DURIEZ dont s'était occupé Laurent BARON-TROCELLIER avec succès, afin de lui apprendre à piloter en intérieur et en extérieur. Comme beaucoup le savent, Nolann est malheureusement handicapé et bloqué dans un fauteuil ; toutefois, il poursuit à Paris des études d'ingénieur scientifique en première année et, accessoirement, il tourne dans une série télévisée sur la vie du Lycée TOULOUSE-LAUTREC. La première saison avait été diffusée en janvier 2023 sur TF1 et la seconde est programmée à partir de février 2024 sur la même chaîne. Ainsi, Nolann vit à Paris dans une résidence étudiante adaptée. Je tiens à remercier le père de Nolann de nous avoir redonné le 29 octobre son matériel de radiocommande, à savoir une radio, un avion Funman et deux accus. Ces équipements sont rentrés automatiquement dans le pool destiné

à l'apprentissage des nouveaux pilotes.

Nous avons terminé l'année 2023 par notre traditionnelle Saint-Sylvestre en présence d'une quinzaine de personnes qui ont bien apprécié le vin chaud préparé par Laurent BARON-TROCELLIER. La météo était bien ensoleillée et un bon 10 degrés régnait ; par contre, le vent était fort et très turbulent. La Coupe de la Saint-Sylvestre est revenue à Matthieu BICHON qui a fait voler une grande aile volante.

L'an prochain, nous proposerons une découverte du Vol de Pente les 8 et 9 mai à Chantemerle dans la Marne. Si l'intérêt se confirme, des informations précises vous seront données via Internet.

Dans ce bulletin, vous trouverez, outre le procès-verbal de l'AG 2023, toutes les informations utiles pour l'année 2024, en particulier sur le renouvellement parfois compliqué de votre adhésion au club, le calendrier annonçant les différentes manifestations et l'organisation du Championnat de France F3J les 15 et 16 juin 2024. Avec les Jeux Olympiques, nous pouvons nous attendre à de notables interdictions de vol en juillet et août prochains ; ainsi, nous devons être patients et respectueux des décisions gouvernementales.

Je souhaite mes meilleurs vœux de bonheur et de santé, pour vous et vos familles, à l'occasion de la nouvelle année 2024.

Beaucoup de bons vols en toute sécurité. Surtout prenez soin de vous et portez-vous bien.

Jean ROUSSEAU

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE **L'AEROCLUB DES CIGOGNES DU 18 NOVEMBRE 2023**

L'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 16 h 15 par le Président, qui remercie les membres présents (36 signatures constatées sur la feuille de présence). Pendant toute l'AG, des planches Power Point sont projetées sur un écran avec un vidéoprojecteur, afin d'illustrer les commentaires.

Tout d'abord, le Président rend hommage à ceux qui nous ont quittés en 2023 : Marcel FAGES (trésorier entre 1955 et 1965 et président entre 1965 et 1975) et Christian RIANT.

Ensuite, il rappelle notre appartenance à la FFAM (Fédération Française d'Aéromodélisme) et à ses organismes déconcentrés, à savoir la LAMIF (Ligue d'Aéromodélisme d'Ile-de-France) et le CDAME (Comité Départemental d'Aéromodélisme de l'Essonne).

Le Président donne lecture de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale 2023 :

- Rapport moral du Président - Bilan de l'année 2023,
- Rapport des responsables d'activités,
- Rapport des vérificateurs aux comptes sur l'exercice 2023,
- Approbation du bilan 2023,
- Renouvellement du Conseil d'Administration,
- Présentation et approbation des projets de budget et d'actions pour la saison 2024,
- Vote pour le Challenge « Aile d'Or Francis PLESSIER »,
- Questions diverses,
- Clôture de l'assemblée 2023 suivie du pot de l'amitié et de la remise du challenge «Aile d'Or Francis PLESSIER».

Afin de régler les questions de procédure, aucune remarque n'ayant été faite sur les convocations et la validité de l'assemblée, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité :

« L'assemblée reconnaît qu'elle a été régulièrement convoquée et qu'elle peut valablement délibérer »

Egalement sur proposition du Président, l'assemblée accepte à l'unanimité, pour la suite des débats, de voter à mains levées, à l'exception de l'attribution du Challenge «Aile d'Or Francis PLESSIER 2023» qui porte sur une personne.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 novembre 2022, publié dans le bulletin du club de janvier 2023, est ensuite approuvé à l'unanimité.

Le Président dresse alors le bilan de l'année 2023, qui marque le 85^{ème} anniversaire de la création du club en 1938.

Sur le plan des effectifs en 2023, nous sommes en légère régression de 2 adhérents par rapport à 2022. Par son bilan d'activité 2022, le club a été classé sixième par la FFAM sur 860 associations fédérales et a ainsi bénéficié d'une subvention de 592 €. Sur le plan de la compétition, le club a obtenu le challenge fédéral planeur radiocommandé 2022, accompagné d'une enveloppe de 500 €.

Après les casquettes « Cigognes » en 2022, des polos ont été réalisés en 2023 par la société de François BIOTTEAU, notre sponsor, et donnés à tous les membres.

Le label « Centre de formation FFAM » reconnaît la compétence de notre club.

- Aux Pélicans, la formation à la construction a lieu tous les samedis après-midi au local de Savigny. Cette année a été marquée par l'arrivée d'une découpeuse laser dans le parc des moyens de construction. La découpeuse a été obtenue grâce aux actions conjuguées d'Olivier SEGOUIN, Christophe ROCOURT, Stéphane MAZOT et Patrick ELLIOT.

- Sur le terrain, des moniteurs apprennent à piloter aux nouveaux arrivants : côté avion avec Thierry DANSIN, Frédéric VERDY, Jean-Honoré RAKOTONDRAMANANA et côté planeur avec Patrick ELLIOT, Jean-Marc POUYAT et Jean ROUSSEAU. A ces moniteurs, il convient de rajouter évidemment toutes les autres bonnes volontés qui sont intervenues dans ce domaine tout au long de l'année.

Toutes ces formations au pilotage peuvent être validées par des Ailes pour les juniors et par des Brevets pour les

seniors. Ainsi, à la session Ailes et Brevets organisée le 23 septembre, nous avons enregistré un Brevet B planeur pour Charly BORDIER et un Brevet A avion pour Olivier SEGOUIN.

Merci à tous et bravo pour ces brillants résultats. Applaudissements !

L'organisation de manifestations de promotion et de loisir

- Notre Coupe de la Saint-Sylvestre 2022 a rassemblé une quinzaine de personnes. Laurent BARON-TROCELLIER, notre maître des festivités, nous avait concocté un excellent vin chaud, accompagné de friandises, l'ensemble étant fort apprécié de tous les présents.

- Nos séances Indoor sont organisées à Plessis-Pâté tous les dimanches soirs entre 18 et 20 heures, hors périodes des vacances scolaires, et à Fleury-Mérogis le dimanche matin entre 9 heures et midi, selon un calendrier désormais défini à l'avance entre octobre 2002 et mai 2023.

- Nos séances de remorquage sont annoncées sur le forum et gérées par Thierry DANSIN et François BIOTTEAU. Depuis septembre 2023, les séances sont annoncées sur WhatsApp, ce qui permet même à d'autres clubs de nous rejoindre.

- Des petits repas entre anciens sont organisés et gérés par Daniel ROUGERIE et son équipe. Selon la météo, ils ont lieu sur le terrain ou dans notre local et rassemblent en moyenne une dizaine de personnes.

- La Fête du Club, organisée le 20 mai, a marqué les 85 ans de notre association, en présence de près de 50 membres du club. La météo était parfaite avec vent faible et température de l'ordre de 30 degrés. Merci à Laurent BARON-TROCELLIER, aidé par Pierre, Daniel et beaucoup d'autres, d'avoir préparé l'apéritif et le repas. A cette occasion, nous avons rendu hommage à Robert CLERMONT, le plus ancien membre du club. Robert a donné au club tous ses planeurs RC et nous le remercions. Nous avons également salué Michel LEROY, notre pilote le plus âgé du club.

- La journée Vintage et la Brocante du 4 juin ont été gérées par Thierry BORDIER. Cette journée a rassemblé près d'une trentaine d'aéromodélistes venus d'horizon divers et plus de 50 modèles. La météo était parfaite avec vent faible et température agréable.

- C'est sous un soleil de plomb et avec un vent faible que la Journée Grandes Plumes s'est déroulée le 2 juillet, sous la houlette de François BIOTTEAU, notre responsable remorquage. De son côté, Laurent BARON-TROCELLIER, aidé par Pierre et Daniel et beaucoup d'autres, avait préparé l'apéritif et le repas. Nous avons enregistré la présence d'une quinzaine de pilotes du club et de clubs locaux. Les remorqueurs étaient efficaces avec Thierry DANSIN et Daniel PILLAS.

- Les Trois Heures de l'Essonne se sont déroulées par une météo parfaite le 24 septembre à Leudeville. 7 équipes ont participé dont deux équipes seniors des Cigognes. L'équipe des Cigognes, vainqueur des Trois Heures, était placée sous la houlette d'Olivier SENAC et constituée de Patrick ELLIOT, François NARDON, Olivier SEGOUIN et Gaëtan DE RUFFRAY. La seconde équipe, classée 4^{ème}, était placée sous la houlette de Stéphane ALLAIN et constituée de Frédéric VERDY, Mathieu LECUYER, Charly DOUILLARD et Thierry DANSIN. Nos chronométreurs étaient Denis LABROSSE, Yves GOUYRIC, Alain NEUTRE et Jean-Pierre LONDERO.

Merci à tous et bravo aux organisateurs et participants de toutes ces manifestations de promotion et de loisir. Applaudissements...

La gestion des compétitions

- En 2023, nous avons enregistré 19 compétiteurs auprès de la FFAM. Côté officiel, nous avons un juge international maquette avec Charles LEVY. Laurent POTIN est responsable fédéral du groupe de travail catégoriel F3B et Christophe ROCOURT est responsable fédéral du groupe de travail catégoriel FF2000.

- En 2023, le club a organisé 6 compétitions régionales, à savoir trois concours FF2000, deux concours F3J et un concours F5J. Un grand merci pour la gestion de ces concours à Jean-Michel BOMBAR (F3J), Pascal SOULIE (F5J) et Christophe ROCOURT (FF2000), mais aussi à nos juges et nos nombreux commissaires techniques pour l'organisation et le chronométrage, sans oublier un aspect important, l'intendance avec Denis LABROSSE, Stéphane ALLAIN et Daniel HUREL.

- Nous avons organisé, les 8 et 9 juillet, le championnat de France FF2000 avec 26 concurrents dont 11 cigognes. La météo était un peu inquiétante le dimanche, mais finalement la pluie est tombée pendant le déjeuner. Un polo a été créé pour la circonstance par François BIOTTEAU et remis aux compétiteurs, aux officiels et aux organisateurs. La remise des prix a été somptueuse.

Les Championnats nationaux et internationaux

En 2023, nous avons participé à plus d'une douzaine de compétitions régionales, à deux championnats de France et un championnat du monde F3B au Danemark.

- Au CF F3J à Joigny les 1^{er} et 2 juillet, avec 17 concurrents dont 6 Cigognes, Gaëtan DE RUIFFRAY termine 4^{ème}.

- Au CF FF2000 à Leudeville les 8 et 9 juillet, avec 26 concurrents dont 11 Cigognes, Christophe ROCOURT est Champion de France et Patrick ELLIOT est second.

- Au Championnat du monde F3B au Danemark qui s'est déroulée du 23 au 30 juillet, Laurent POTIN est 21^{ème} sur 40 concurrents.

Avec 2 podiums dont un titre de CF planeur RC, 2023 est donc encore une très belle année pour nos compétiteurs et nos officiels et nous pouvons vivement les remercier et les applaudir.

Nos nombreuses participations bénévoles de promotion et de loisir

- Aux trois journées jeunes au MCB en mai et juin,

- A la Fête Communale de Leudeville le 13 mai,

- A la Fête du Sport à Brétigny le 3 juin,

- A la journée en faveur des jeunes de Fleury-Mérogis le 18 juillet (favorise le prêt du gymnase pour le vol Indoor),

- Aux nombreux meetings auxquels Gilles WATELET a participé,

- A la Journée de la Rentrée à Marolles le 2 septembre.

- Aux Journées des Associations au début de septembre : à **Sainte-Geneviève-des-Bois** avec Christophe ROCOURT, Gaëtan DE RUFFRAY et Franck CAYRE, à **Leudeville** avec Stéphane ALLAIN et Jean ROUSSEAU ; à **Brétigny** avec Denis LABROSSE et Manh Tuan TRAN ; à **Savigny** avec Pascal SOULIE, Jean BALAYN et Patrick ELLIOT ; à **Plessis-Pâté** avec David VERHAEGHE et Gérard BEUCHERIE ; à **Fleury-Mérogis** avec Alain LOIRE et Daniel HUREL ; à **Vert-le-Grand** avec Arnaud DOUVILLE et Mathieu LECUYER et enfin à **Marolles** avec Jean-Honoré RAKOTONDRAMANANA et Jean ROUSSEAU. Ainsi, ce sont près de 20 membres qui se sont investis pendant ces journées et qui doivent être ici remerciés. Indiscutablement, ces journées des associations font connaître notre club et l'intègre bien au sein des villes concernées. Tout ceci nous permet de prétendre à des aides tels que subventions, fournitures de photocopies, de coupes, de prêts de matériels (salles indoor, camions, tables, chaises et surtout des barnums), etc.

- Une nouveauté en 2023 : le vol de pente à Chantemerle dans la Marne avec Christophe ROCOURT et Olivier SEGOUIN. C'est un beau site très facile à exploiter et à seulement 130 km de chez nous. En 2024, nous envisageons une journée sur le site vers les 8 et 9 mai.

Un grand merci à tous pour vos participations bénévoles de loisir et de promotion ! Applaudissements !

L'aménagement et l'entretien de nos locaux et de notre terrain de vol

- Pour la 4^{ème} année, l'entreprise des Espaces Verts de l'Avenir à Leudeville a parfaitement assuré l'entretien des deux sites de vol (hors l'entretien des pistes que nous assurons). Ainsi, nous renouvelerons le contrat avec cette société pour 2024. Quant à Thierry DANSIN et Mathieu LECUYER, ils ont tondu très régulièrement les pistes du site avion, malgré une météo très changeante. A noter que nous assurons, auprès de la MACIF, les personnes utilisatrices du tracteur et de la tondeuse autoportée.

En 2023, nous n'avons pas eu à subir d'envahissement du site planeur par les gens du voyage. Quant aux migrants, ils ont quitté la ferme de Bressonvilliers mi-septembre. Toutes les fenêtres des bâtiments et des pavillons ont depuis été complètement obturées pour limiter les visiteurs. Un vrai gâchis financier ! Dans ces conditions, notre tracteur, entreposé dans une alvéole, a été déplacé par Thierry, avec l'aide de Monsieur CHARPENTIER, dans un abri proposé par la mairie de Leudeville.

Le mur extérieur du local a été abîmé côté ouest par des jeunes jouant au ballon. Une intervention des Services Techniques de la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois a été demandée au premier trimestre 2023. Malgré nos relances, nous sommes toujours en attente d'une action de la ville.

Un grand merci à Thierry et à Mathieu pour ce travail très important au profit de tous. Applaudissements !

La réglementation

- Le protocole avec la Tour d'Orly (N° AIP 8360)

Indiscutablement, nous avons un protocole très favorable : alors, respectons-le scrupuleusement. Il nous rappelle qu'il convient de respecter les règles de l'air auxquelles nous sommes soumis « Entendre, voir et éviter » et que nous ne sommes jamais prioritaires vis-à-vis des aéronefs habités ; nous devons absolument les éviter car, en cas d'abordement, nous serons tenus pour responsables. Il est rappelé que, sur nos sites de vol, nous devons toujours rester en vue directe de nos aéromodèles et ceci quel que soit le type de modèle utilisé.

- Le protocole avec le Cluster Drones

Jusqu'à maintenant, ce protocole n'a pas posé de problème particulier avec le gestionnaire du Cluster Drones, Monsieur BAZIN.

- Le protocole avec la DIRISI

Ce nouveau protocole a été imposé par la DIRISI, afin de nous interdire le survol de la zone des deux tours ANS sur le site planeur. Il est toujours en attente de signature mais doit être scrupuleusement respecté.

- La loi Drones

En cas de contrôle par les autorités, nous devons être en mesure de présenter la licence fédérale, l'attestation de formation, le justificatif du numéro d'exploitant d'UAS, l'extrait du registre de nos aéromodèles et les numéros d'identification sur les aéromodèles. Chaque modèle concerné doit porter son numéro d'identification de façon visible à 30 cm. L'arrêté du 26 décembre 2022 définit l'aéromodélisme, les aéromodélistes et les aéromodèles (à noter que le mot drone n'est jamais utilisé dans cet arrêté). Il est rappelé qu'il s'agit bien d'une démarche individuelle et non de club.

Le Président donne ensuite la parole aux différents responsables du Conseil d'Administration afin de dresser le bilan de leurs activités en 2023.

Denis LABROSSE, secrétaire, indique que nous étions, en 2023, 118 licenciés à la FFAM plus 2 membres associés ayant une licence fédérale dans un autre club fédéré. Ainsi, notre effectif a légèrement régressé de 2 membres par rapport à 2022. Il précise que la mise à jour de notre fiche adhérent FFAM est à notre charge (par exemple, changement de n° de téléphone, d'adresse postale, d'adresse mail, désignation ou changement du bénéficiaire de l'assurance en cas d'accident, ce qui est très important pour les vôtres). Les membres, souvent les plus âgés qui ne visitent le site de la FFAM qu'une fois par an pour imprimer leur licence, sont fréquemment embarrassés avec le logiciel en place, qui se révèle particulièrement incommode. Il propose de lui téléphoner pour aider les licenciés à accéder aux cours de formation et à la réussite de l'examen qui, sur le site de la FFAM, au contraire d'AlphaTango de la DGAC, a l'avantage de ne comporter que 20 questions centrées sur l'aéromodélisme, au lieu de 40 plus générales. Beaucoup de membres lui font parvenir leur questionnaire de santé, qui relève du secret médical, au lieu de l'attestation de santé dont il doit garantir l'existence et l'archiver. Il rappelle que le président a transmis le 3 novembre un mail intitulé « Aide au renouvellement inscription 2024 » qui traite entre autres la manière d'obtenir son numéro d'exploitant d'UAS. Il conseille d'imprimer ce précieux document.

Le Président remercie Denis pour son excellent travail de secrétaire. Applaudissements...

Jean-Pierre LONDERO, trésorier, détaille le bilan financier 2023 et indique que l'exercice est positif de 396,28 €. Ce résultat positif sera placé en réserve pour l'achat des terrains.

Commentaires sur les recettes : Sur les cotisations des adhérents, nous avons réalisé 13 933 €, car par prudence, nous avons anticipé une éventuelle et notable diminution du nombre des adhérents. En 2023, les intérêts du Livret A ont rapporté 466,63 €. Sur le plan des subventions, nous avons prévu 3 750 € et nous avons obtenu 3 941 €. A noter que le Conseil Départemental de l'Essonne et la Mairie de Fleury-Mérogis n'ont pas attribué de subvention cette année. Il rappelle que la mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois met à notre disposition le local et prend en charge les dépenses afférentes.

Commentaires sur les dépenses : Nous avons versé 4 792 €, en règlement des cotisations fédérales (FFAM) et de la cotisation LAMIF. Le poste compétitions et compétiteurs est en net dépassement par rapport à la prévision (3 500 € budgétés), car une dépense exceptionnelle liée à l'achat de polos y a été intégrée. Un polo a été offert à

tous les membres du club ainsi qu'aux concurrents et aux officiels du CF FF2000. Les autres postes ont été sensiblement respectés. Il a remercié Madame Christiane ROUSSEAU, l'épouse du Président, pour son aide précieuse dans le suivi et la transmission des factures et autres documents.

Le Président remercie Jean-Pierre pour son excellent travail, dans lequel il démontre une grande compétence et une disponibilité de tous les instants pour répondre aux questions sur le budget.

En l'absence des vérificateurs aux comptes, Christiane ROUSSEAU et Gérard BEUCHERIE, Alain SALES lit leur rapport (en date du 22 octobre 2023) demandant l'approbation, par l'Assemblée Générale, du bilan financier 2023, tout en mettant en exergue la qualité du travail de notre trésorier.

Le Président remercie Christiane et Gérard pour ce rapport qui démontre, une fois encore, la gestion sérieuse des finances du club.

Michel MORLOT, secrétaire bulletin, était absent et s'en excuse. L'élaboration du bulletin comporte plusieurs phases : rédaction par le Président, relecture par Christiane ROUSSEAU et mise en forme électronique par Michel. Ensuite, il vous est envoyé, via Internet, par Olivier LEPRON. Pour clore ce sujet, il est précisé que cette année marque les 44 ans d'existence de notre bulletin d'informations : en effet, le premier numéro est sorti en janvier 1979 !

Le Président remercie Christiane, Michel et Olivier pour leur implication dans l'élaboration et la diffusion du bulletin.

Pascal SOULIE, responsable concours, indique que l'organisation des concours est bien au point et que chaque responsable (Christophe ROCOURT FF2000, Jean-Michel BOMBAR F3J et lui-même pour le F5J) sait parfaitement ce qu'il doit faire.

Le Président remercie Pascal pour sa forte implication dans l'organisation et la gestion des compétitions organisées par le club.

Charly BORDIER, responsable de la sécurité du site avion, note parfois le survol de planeurs dans l'euphorie du suivi des pompes. Le risque évident est de provoquer des accidents sur les pilotes du site avion et des collisions entre aéromodèles.

Le Président remercie Charly pour son travail et pour ses brillants articles dans « Modèle Magazine » qui valorisent le club.

Christophe ROCOURT, responsable de la sécurité du site planeur, rappelle que les pilotes doivent se regrouper sur une ligne afin de limiter les risques d'accidents, qu'ils volent avec des planeurs électriques ou avec des planeurs montant au treuil électrique ou au sandow. Il rappelle également que nous ne devons absolument pas survoler la zone des tours ANS.

Le Président remercie Christophe pour ses nombreuses actions en faveur du club

François BIOTTEAU, responsable du remorquage, indique que les séances sont annoncées sur le forum et sur WhatsApp depuis septembre 2023. Elles se déroulent dans de très bonnes conditions grâce à Thierry DANSIN qui assure les mises en altitude avec les remorqueurs. La Journée Grandes Plumes du 2 juillet s'est bien déroulée en présence d'une douzaine de pilotes et d'une vingtaine de planeurs.

Le Président remercie François pour ses différentes actions en faveur du club et, en particulier, lors de la Journée Grandes Plumes.

Thierry DANSIN, responsable de l'entretien des deux sites de vol, indique qu'il est aidé dans sa tâche par Mathieu LECUYER.

Le Président remercie Thierry et Mathieu pour leur dévouement, faisant que les sites de vol soient toujours en parfait état, malgré une météo très compliquée cette année.

Claude LESEIGNEUR, responsable du local et de l'aménagement du site planeur, était absent car en voyage. Il a exprimé, auprès du Président, son désir de se retirer de ce poste pour raison médicale, car il marche de plus en plus difficilement.

Le Président remercie Claude pour sa compétence et sa rapidité à intervenir en cas de besoin.

Franck CAYRE, responsable formation à la construction aux Pélicans. Au fil des années, outre sa grande compétence dans la construction des modèles, Franck est devenu un spécialiste des interventions sur les structures en carbone.

Le Président remercie Franck pour son implication à la formation des jeunes.

Jean-Honoré RAKOTONDRAMANANA, responsable formation pilotage sur le site avion. Il n'avait cette année qu'un seul élève, mais celui-ci a stoppé en cours d'année.

Le Président remercie Jean-Honoré pour son dévouement à cette tâche essentielle qu'est la formation.

Patrick ELLIOT, responsable formation pilotage sur le site planeur et président des Pélicans, présente les activités de son association. Il signale la récupération d'une découpeuse laser grâce à Olivier SEGOIN, Stéphane MAZOT et Christophe ROCOURT.

Le Président remercie Patrick pour son dévouement à cette tâche essentielle qu'est la formation, mais aussi à la bonne gestion des Pélicans.

Pierre FLANDIN, responsable animation et communication, est absent à cause de ses nombreuses occupations professionnelles.

Le Président remercie Pierre pour son travail et son dévouement.

Olivier LEPRON, responsable du site Internet club, permet au club de disposer d'un site Internet parfaitement à jour, outil aujourd'hui devenu incontournable. Il est en contact avec Stéphane PEZET pour la reprise du nom de domaine par les Cigognes. De plus, il assure par mail la transmission de nombreuses informations vers les membres du club et, en particulier, le bulletin.

Le Président remercie Olivier pour son travail efficace et indispensable au profit du club.

Laurent BARON-TROCELLIER, responsable des festivités, prépare le repas du soir et donc ne peut pas intervenir. Le Président fait le bilan de ses nombreuses actions : l'Assemblée Générale et la Saint-Sylvestre 2022, la Galette des Rois, la Fête du Club marquant nos 85 ans, la Journée Grandes Plumes, les pots à diverses occasions, les petits repas sur le terrain, etc.

Le Président remercie Laurent pour ce travail important et apprécié de tous.

Thierry BORDIER, vice-président du club, est responsable plans et documentations. Il travaille à établir un répertoire de tous les plans en place au club.

Le Président remercie Thierry pour sa compétence et son implication à la vie du club.

Après avoir remercié à nouveau tous les intervenants, le Président soumet à l'assemblée la résolution suivante « **Après avoir entendu les différents responsables, l'Assemblée Générale approuve le compte rendu d'activité et le compte rendu financier tels qu'ils viennent de lui être présentés** ».

Cette résolution est approuvée à l'unanimité. Applaudissements...

Le Président remercie l'assemblée de sa confiance et conclut que 2023 a été une très bonne année qui marquait les 85 ans d'existence du club. Il a tenu à remercier encore tous ceux qui se sont dévoués, et tout particulièrement les membres du Conseil d'Administration, pour que notre club reste aussi dynamique et ait toujours autant de réussite.

Maintenant, comme le veulent les statuts, le Président annonce la démission de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration. Jean ROUSSEAU propose alors pour 2024 un Conseil d'Administration avec un changement par rapport à 2023, à savoir le remplacement de Claude LESEIGNEUR par Jean-Pierre DUROYON, également menuisier de profession.

Dans ces conditions, Jean ROUSSEAU demande à l'AG d'approuver le nouveau Conseil d'Administration 2024.

Le Conseil d'Administration 2024 est approuvé à l'unanimité. Applaudissements ...

Jean ROUSSEAU remercie l'AG pour sa confiance et remercie les membres du nouveau conseil de reprendre du service au profit du club. Conformément à nos statuts, il indique que les fonctions des différents membres élus seront définies le 6 décembre prochain, lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration. En conséquence, il demande que les membres élus soient bien présents à cette réunion.

Budget 2024

Jean-Pierre LONDERO présente le budget prévisionnel 2024 qui reste proche de celui de 2023 et en adéquation avec le nombre d'adhérents raisonnablement attendu et des dépenses programmées.

Jean ROUSSEAU remercie Jean-Pierre de cette présentation très claire du budget prévisionnel 2024.

Evolution de la cotisation

Conformément à nos statuts, nous devons fixer en AG la cotisation de l'année suivante, en l'occurrence 2025. Jean ROUSSEAU propose le maintien des cotisations au coût de 2024.

Manifestations fin 2023

Pour la fin 2023, un programme copieux de séances Indoor à Plessis-Pâté et à Fleury-Mérogis, le Téléthon à Marolles le vendredi soir 1^{er} décembre et enfin la Saint-Sylvestre 2023 à partir de 13 heures 30 sur notre terrain, avec vols, vin chaud et douceurs. Quant à la Galette des Rois 2024, elle aura lieu au local des Cigognes le mercredi 3 janvier.

Manifestations 2024

- Nous proposons un programme de concours et de manifestations pour 2024 très semblable à 2023 avec un Championnat de France F3J les 15 et 16 juin. Ainsi, nous reproduirons le processus mis en place les années précédentes, pour l'organisation des concours et des manifestations, à savoir la nomination de responsables.

Jean ROUSSEAU propose alors d'approuver le projet de budget et les différentes propositions d'activités pour 2024 par la résolution suivante « **Après avoir entendu et discuté les différentes propositions pour la saison 2024, l'assemblée adopte le projet de budget et l'ensemble des activités proposées** ».

Le projet de budget et l'ensemble des activités proposées sont adoptés à l'unanimité. Applaudissements ...

Challenge « Aile d'Or Francis PLESSIER »

Vient le moment du vote pour le challenge « Aile d'Or Francis PLESSIER » récompensant un membre du club très serviable et ayant beaucoup œuvré pour le club. A une très forte majorité, le challenge est attribué à Denis LABROSSE, notre trésorier.

Avant de clore l'Assemblée Générale, la parole est donnée aux participants. **Aucune question n'est posée par les membres présents.**

Jean ROUSSEAU termine en demandant aux participants de régler très rapidement leurs cotisations et surtout avant le 1^{er} janvier 2024 car, sinon après, ils ne seront plus assurés et donc plus autorisés à voler sur le terrain.

Jean ROUSSEAU remercie les membres présents et prononce, à 18 heures, la clôture de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2023.

Le Président,
Jean ROUSSEAU

Le Secrétaire,
Denis LABROSSE

Le Trésorier,
Jean-Pierre LONDERO

Après l'Assemblée Générale des Cigognes



Laurent BARON-TROCELLIER, notre maître des festivités, aidé par François BIOTTEAU et quelques autres personnes, nous avaient concocté un vin d'honneur très apprécié. Une vingtaine de personnes ont poursuivi la soirée autour d'un repas élaboré et cuisiné par Laurent.



Assemblée Générale des Pélicans le 25 novembre au local du club



Les Pélicans ont tenu leur AG le 25 novembre dans le local des Cigognes en présence de 15 personnes. Le président Patrick ELLIOT a déroulé l'AG avec l'aide d'un Power Point, agrémenté de nombreuses photos. Après l'AG, un vin d'honneur a été proposé, suivi d'un petit repas autour d'une raclette.

Renouvellement des cotisations club pour l'année 2024

La prise de licence 2024 s'avère très compliquée compte tenu des évolutions imposées par notre fédération. En effet, pour renouveler sa licence (qui, par ailleurs, conditionne l'assurance fédérale), la FFAM demande désormais :

- d'avoir suivi et réussi la formation télépilote d'aéromodèle,
- d'avoir un numéro d'exploitant d'UAS avec sa date d'enregistrement.

Quelques précisions sur les manipulations à effectuer sur Internet :

1/ Accès à votre espace licencié

Lorsque votre adhésion au club est renouvelée, vous recevez un mail de la FFAM ayant pour objet « FFAM - Accès à votre espace personnel » « Licence dématérialisée ».

Lors de votre première connexion et afin de pouvoir imprimer votre licence, la FFAM vous donne votre identifiant à utiliser en allant sur <https://licencies.ffam.asso.fr> : cet identifiant est celui de votre n° de licence. Une fois dans votre espace licencié, vous devez renseigner les informations demandées afin d'obtenir le mail vous permettant de créer votre mot de passe, vous pourrez ensuite vous connecter et naviguer dans votre espace personnel pour disposer de votre licence (à noter que vous pouvez aussi conserver votre n° de licence comme mot de passe).

2/ Formation télépilote d'aéromodèle

Nous vous recommandons de suivre la formation Télépilote d'aéromodèle proposée par la FFAM en allant dans votre espace licencié <https://licencies.ffam.asso.fr> : pour cela, sur votre page d'accueil, dans le bandeau supérieur horizontal, vous devez cliquer sur l'onglet « suivre une formation », puis cliquer sur « formation télépilote d'aéromodèle », enfin cliquer sur « accéder à la formation ». La formation commence par 4 modules que vous devez lire et valider séparément, vous arrivez ensuite sur un quiz de 20 questions. Pour obtenir votre formation, il faut atteindre le score de 100 % : s'il n'est pas atteint, vous devez recommencer autant de fois nécessaires jusqu'à obtenir ce score. Lorsque votre formation est réussie, elle sera portée directement sur la page d'accueil de votre espace licencié ainsi que dans l'onglet « diplômés » qui vous permet de télécharger et d'imprimer votre attestation de formation télépilote d'aéromodèle.

3/ N° d'exploitant d'UAS

Pour obtenir le n° d'exploitant d'UAS, vous devez aller sur le site AlphaTango <https://alphanango.aviation-civile.gouv.fr/> et créer votre compte si nécessaire. Si vous avez déjà un compte, sur la page d'accueil, en bas à gauche, apparaîtra un encadré avec votre n° d'exploitant, la date d'enregistrement et la date de fin de validité. Pour obtenir votre attestation, sur la page d'accueil, vous devez cliquer sur le 4^{ème} pavé dans la colonne verticale gauche et intitulé « Mon activité d'exploitant », puis cliquer en bas à droite de la page sur le pavé orange intitulé « Télécharger un extrait du registre ». Vous devez ensuite envoyer votre attestation par mail au secrétaire qui se chargera de reporter les informations du n° d'exploitant d'UAS sur votre espace licencié, via l'Extranet des Dirigeants (la liaison entre la DGAC et la FFAM n'existe plus).

Nota : Dans votre espace personnel AlphaTango, n'oubliez pas de renseigner l'encadré concernant votre rattachement à une fédération, en indiquant « Fédération Française d'AéroModélisme » ainsi que votre n° de Licence FFAM.

Nous sommes désolés pour toutes ces complications et nous comprenons parfaitement votre désappointement. N'attendez donc pas que notre secrétaire vous explique que votre adhésion est bloquée par le manque de ces informations.

En 2024, la prise de licence FFAM pour un pratiquant licencié majeur ou mineur, impose qu'il fournisse au club une « **attestation questionnaire de santé** », indiquant qu'il a rempli le « **questionnaire de santé** » qu'il doit par ailleurs conserver. S'il déclare avoir répondu « **non** » à toutes les rubriques du « **questionnaire de santé** », sa licence pourra être renouvelée sans autre contrainte. Par contre, s'il déclare avoir répondu « **oui** » à une ou plusieurs rubriques, il devra fournir au club un certificat médical (utiliser s'il vous plaît le modèle fédéral) de moins de 6 mois, indiquant l'absence de contre indication à la pratique de l'aéromodélisme. A noter que les non pratiquants ne sont pas concernés par ces dispositions.

Important : En 2024, la prise de licence FFAM impose de plus (sauf pour les non pratiquants et les pratiquants en vol d'intérieur) de disposer d'un n° d'exploitant européen d'UAS et de l'attestation de formation Télépilote d'aéromodèle en cours de validité. Rappel : La formation télépilote est obligatoire pour un licencié pratiquant de plus de 14 ans, s'il vole en extérieur ou en intérieur et s'il vole avec des modèles de plus de 800 grammes. Il est recommandé de faire sa formation de télépilote d'aéromodèle sur l'espace licencié FFAM car ainsi, l'information sera automatiquement enregistrée et affichée. Dans ces conditions, tous les aéromodèles de plus de 800 grammes doivent être déclarés à la DGAC, via AlphaTango.

Nous ne pouvons que vous encourager vivement à consulter votre espace licencié dans lequel vous y trouverez de nombreuses informations. Pour accéder à votre espace licencié, vous devez tenir compte du mail que vous adresse la FFAM au moment de votre prise de licence et qui est intitulé « licence dématérialisée ».

L'assurance FFAM individuelle accident reste facultative. Cependant, elle est intégrée automatiquement dans le coût de la licence fédérale. Si l'adhérent y renonce, il peut la déduire sur la base d'une démarche personnelle : dans ces conditions, il doit remplir un formulaire de renonciation des garanties associées (voir notre secrétaire).

Quoiqu'il en soit, nous vous rappelons ici que vous devez impérativement avoir renouvelé votre cotisation avant

le 1^{er} janvier 2024 pour avoir le droit de voler sur le terrain. Rappel : le montant de l'adhésion doit être réglé uniquement par chèque libellé à l'ordre de l'Aéroclub des Cigognes, auprès de notre secrétaire Denis LABROSSE ou du Président.

Rappel des cotisations club 2024 comprenant la licence FFAM, l'assurance obligatoire de responsabilité civile et une assurance individuelle accident :

- cadet loisir et compétition (né en 2010 ou après)	droit d'entrée : 30 €	cotisation : 37 €
- junior 1 loisir et compétition (né en 2008 ou 2009)	droit d'entrée : 30 €	cotisation : 39 €
- junior 2 loisir et compétition (né en 2006 ou 2007)	droit d'entrée : 30 €	cotisation : 43 €
- adulte loisir (né en 2005 ou avant)	droit d'entrée : 60 €	cotisation : 142 €
- adulte compétition (né en 2005 ou avant)	droit d'entrée : 60 €	cotisation : 152 €
- non pratiquant	droit d'entrée : 60 €	cotisation : 43 €
- étudiant ou militaire ou moins de 25 ans (loisir)	droit d'entrée : 60 €	cotisation : 77 €
- étudiant ou militaire ou moins de 25 ans (compétition)	droit d'entrée : 60 €	cotisation : 87 €

Le vol d'intérieur

- Plessis-Pâté : Les séances ont lieu dans le grand gymnase de la commune, tous les dimanches soirs entre 18 heures et 20 heures, hors périodes scolaires. Sur la D117 reliant Plessis-Pâté à Brétigny, le gymnase est sur la droite, juste avant le terrain de football. Un parking est à disposition pour se garer. Des informations utiles sont données régulièrement par Internet pour indiquer, par exemple, les fermetures du gymnase.



Mathieu en Torque Roll

Charly et son CAPI10

- Fleury-Mérogis : Les séances ont lieu le dimanche entre 9 heures et 12 heures dans la salle Colette BESSON du complexe Jacques ANQUETIL. Nous avons demandé à la commune de disposer de deux dimanches par mois, hors périodes scolaires, entre le 1er octobre 2023 et le 30 avril 2024. Le responsable des sports de Fleury-Mérogis, que nous voulons remercier ici, a validé le calendrier 2024 suivant : 14 janvier 2024, 11 février 2024, 25 février 2024, 10 mars 2024, 24 mars 2024, 7 avril 2024 et 21 avril 2024.

Une nouvelle réglementation sur l'utilisation des

gymnases de la ville a été élaborée et est désormais appliquée : en particulier, nous devons utiliser des chaussures adaptées pour marcher dans le gymnase.

Attention, la présence d'un maximum de pilotes est importante à chaque séance, si nous voulons conserver nos avantages actuels.

Sur différents « Klik », une modification très utile, voire indispensable, a été réalisée par certains d'entre vous pour renforcer le nez de ce modèle qui se révèle souvent fragile en cas de choc. Ainsi, il suffit de découper, dans du CTP 5 ou 6/10, des petites pièces (voir photo) et de les coller de chaque côté du fuselage. C'est une modification très efficace et très légère qui assure un renfort efficace

Un astucieux renforcement du nez sur un Klik





Pierre et le mur

du nez du «Clik». Au sein du club, le «Clik» est aujourd'hui le modèle le plus utilisé et est vivement recommandé pour se mettre à l'Indoor. Il vole très doucement, tout en étant capable d'une voltige de bon niveau. On peut le trouver en kit sur Internet pour un prix de l'ordre de 70 €.



Une jolie petite maquette Indoor

Le terrain



Départ du tracteur vers Leudeville

Les deux sites de vol ont été tondus mi-octobre par la Société des Espaces Verts de l'Avenir de Leudeville. Nous avons renouvelé cette opération pour 2024 avec le même sous-traitant. Ainsi, les surfaces sont prêtes pour passer l'hiver dans de bonnes conditions et seront opérationnelles pour la reprise de leur entretien à la mi-mars. De leur côté, Thierry DANSIN et Mathieu LECUYER ont poursuivi l'entretien des pistes en fonction des aléas météo.

Bressonvilliers mi-septembre. Afin d'interdire toute intrusion dans les différents bâtiments et maisons laissés libres, toutes leurs portes et leurs fenêtres ont été condamnées avec des parpaings. Ainsi, notre tracteur ne pouvait plus rester remisé dans une alvéole de la ferme. Grâce au maire de Leudeville, celui-ci a pu être transféré dans un hangar appartenant à Monsieur CHARPENTIER, situé à l'entrée du village. Thierry DANSIN a assuré le transfert du tracteur le 9 octobre.

Les migrants ont quitté la Ferme de



Stockage du tracteur dans une grange à Leudeville

Activités sur le site avion

L'équipe de remorquage, constituée de Charly BORDIER (remorqueur électrifié de 2 mètres d'envergure) et de Christophe ROCOURT (planeur en mousse de 2,50 mètres d'envergure), a réussi les premiers vols de cet ensemble.



Le remorquage en électrique avec Christophe et Charly



Le remorquage en l'air

Certes, les activités aériennes se sont ralenties, mais les anciens ont toujours le moral et ont pu organiser le 9 novembre un petit repas sur le terrain.

Tommy avec son trophée et son avion



Repas des anciens au terrain

Tommy DOUILLARD, frère de notre ami Charly, est devenu Champion du Monde de Voltige WAAC sur un EXTRA 330 SC, fin octobre à Las Vegas.

Un grand bravo à la famille DOUILLARD !



Activités sur le site planeur

Les courageux...



Les activités de loisir ont été très présentes, même si la météo n'était pas toujours très encourageante. Ainsi, le 17 décembre, la météo était très fraîche, brumeuse et sans vent, mais malgré tout, 6 membres très courageux se sont retrouvés l'après-midi sur le terrain. Les vols ont été nombreux, mais évidemment limités à une hauteur d'une cinquantaine de mètres !

Sur la photo, il y a : Luc BOCQUET, Gaëtan DE RUFFRAY, Lucas LOMBARDIN, Jean-Michel BOMBAR, Alexandre DE VULPIAN et Christophe ROCOURT, derrière l'objectif.

Concours FF2000 à Leudeville le 1^{er} octobre 2023 (17 concurrents dont 12 Cigognes)



Le podium avec Patrick, Olivier et Gaëtan

Ce concours s'est déroulé dans de bonnes conditions météo.

Les Cigognes ont trusé les bonnes places : ainsi 9 se classent dans les 10 premiers. Christophe ROCOURT remporte le concours devant Patrick ELLIOT et Gaëtan DE RUFFRAY.

L'intendance était bien présente avec Denis LABROSSE qui a préparé le petit déjeuner avec café et croissants et l'apéritif du midi.



La table des Cigognes

Concours F3J à Leudeville le 5 novembre 2023

Ce concours a été annulé pour cause météo, car pluie et vent ont régné en maître toute la journée.

Téléthon à Marolles le 1^{er} décembre



Cette manifestation s'est déroulée dans de bonnes conditions et surtout au chaud dans la Salle des Fêtes de Marolles. Notre intervention consistait à construire des petits planeurs en dépron et à proposer des séances de simulateurs de vol sur grand écran. Ces différentes prestations permettaient de récolter des fonds au profit du Téléthon.

Ont participé à cette opération : Mesdames FLANDIN et SENAC, Pierre FLANDIN, Jean-Honoré RAKOTONDRA-NANA, Pascal et Mathieu SENAC, Jean ROUSSEAU. Un grand merci pour leur dévouement. Cette action nous permet d'être bien intégré au sein de la commune, par exemple d'avoir le prêt d'un barnum pour nos championnats de France.



Première réunion d'organisation du Championnat de France F3J-2024

La première réunion d'organisation du Championnat de France F3J a eu lieu le 9 décembre, au local des Pélicans, en présence de Pascal SOULIE, Christophe ROCOURT, Franck CAYRE, Patrick ELLIOT, Luc BOCQUET, Olivier SEGOUIN, Gaëtan DE RUFFRAY, Jean ROUSSEAU, Jean BALAYN et Philippe QUOY (en visio-conférence depuis Lille).



Les dates retenues sont les 15 et 16 juin 2024, 15 concurrents sont attendus. Le championnat sera organisé sur 8 manches (avec en principe 4 groupes de 4 concurrents par manche) : 5 manches le samedi, 3 manches le dimanche matin et les vols de fly off le dimanche après-midi.

Philippe QUOY (responsable FFAM du comité catégoriel F3J) sera le directeur du championnat et Olivier SEGOUIN le chef de piste. 6 Chronomètres seront pris en charge. Un budget prévisionnel a été élaboré et sera équilibré grâce aux inscriptions et aux différentes subventions demandées. La mairie de Marolles a confirmé le prêt d'un barnum pour 30 personnes.

Les 91 minutes indoor à Saint-Vrain le 3 décembre

Une petite équipe des Cigognes a participé le 3 décembre aux 91 minutes Indoor à Saint-Vrain, avec Daniel HUREL (chronométrateur), David VERHAEGHE (pilote) et Jean ROUSSEAU (pilote). Ne pouvant avoir une équipe d'au moins 4 personnes, nos pilotes ont été intégrés à l'équipe du club de Saint-Vrain qui a ainsi terminé à la 4^{ème} place sur 6 équipes engagées. Le jeu de cette épreuve consiste à réaliser des vols de 4 minutes par les pilotes avant de passer le relais. Les deux difficultés majeures de cette petite compétition sont de ne pas rentrer en collision avec un autre modèle et de poser son modèle sur une simple table. David et Jean ont été les seuls de l'équipe à réussir une fois à se poser sur la fameuse table.

L'accueil était parfait et Christian DUPRE, le président du club de Saint-Vrain, doit être remercié pour cette belle prestation. L'apéritif et le repas du midi ont été financés par le CDAME (Comité Départemental d'AéroModélisme de l'Essonne).



L'immense tarte aux pommes

A noter le dessert constitué d'une tarte aux pommes délicieuse de près d'un mètre de diamètre ! L'an prochain, nous ne pouvons qu'espérer que les Cigognes participent en plus grand nombre à cette manifestation hivernale.



David et son équipier d'un jour
Denis GOVIN

Réunion du Comité Directeur de la LAMIF* le 17 décembre à Villejuif

Une petite avancée : désormais, un club organisateur d'un Championnat de France aura une subvention de 500 € au lieu de 300 € et, en cas de déficit sur le budget définitif, il pourra recevoir une compensation financière limitée à 300 €.

*LAMIF : Ligue d'AéroModélisme d'Ile-de-France

Saint-Sylvestre 2023

François et Laurent avec l'Easy Glider



La Saint-Sylvestre 2023 a réuni une quinzaine de personnes par une météo ensoleillée quoique très venteuse !

Laurent et François avec le Racer



Laurent BARON-TROCELLIER avait concocté un bon vin chaud très apprécié de tous ; de plus, des petits gâteaux et des chocolats l'accompagnaient. La mise en place du dispositif avait été assurée le matin par Daniel HUREL et Jean ROUSSEAU.

Quatre d'entre nous ont pu effectuer leur dernier vol de l'année. Laurent a osé mettre en l'air un racer électrique et, heureusement, le vol s'est bien passé. Quant à François BIOTTEAU, il a fort bien volé avec son Easy-Glider. La Coupe de la Saint-Sylvestre a été décernée à l'unanimité à Matthieu BICHON qui avait mis en l'air une grande aile volante fort bien pilotée.

Merci à tous ceux qui sont venus participer à cette dernière manifestation des Cigognes 2023.

Lancement de l'aile volante par Matthieu



Les participants entourent Matthieu et sa coupe



Découverte de la pente de Chantemerle dans la Marne (Christophe ROCOURT)

L'Aéroclub des Cigognes envisage, en 2024, de programmer une sortie à la pente de Chantemerle, sur une ou deux journées. Cette dernière se situe à 1 h 30 de route de notre région par l'autoroute A5 et à une vingtaine de km après Nogent-sur-Seine. La pente se trouve sur la commune de Chantemerle (51260) : elle est déclarée à l'AIP et donc sans obligation de balise. Elle est libre d'accès avec l'accord du cultivateur qui demeure à proximité, à condition de respecter la propreté des lieux. Son orientation va d'ouest à sud-est, l'orientation sud-ouest étant la meilleure, mais les autres sont également volables sans problème. La pente, entourée de champs, est située sur une colline surplombant la plaine de Champagne. Tous les planeurs sont utilisables et l'aire de vol est immense, ce qui permet de se poser sans souci si la portance n'est plus présente.

Les dates des 8 et 9 mai sont retenues sur le calendrier du club, mais elles peuvent être soumises à modifications en fonction des prévisions météo.

Pour ceux qui souhaitent rester deux jours, plusieurs solutions sont possibles. Des gîtes et hôtels sont présents dans un rayon de 15 à 20 km (se rendre sur Internet pour faire son choix). Un camping familial se trouve également à Pont-sur-Seine (Camping des Joyeux Campeurs). Il est aussi possible de rentrer à la maison pour revenir le lendemain.

Si l'intérêt se confirme, des informations complémentaires précises vous seront données courant mars. Dès maintenant, vous pouvez échanger sur ce sujet avec Christophe ROCOURT et Olivier SEGOIN.



Christophe sur la belle pente de Chantermerle

Résultats des concours

Concours FF2000 à Leudeville le 1^{er} octobre (17 concurrents dont 12 Cigognes)

1 ^{er}	Olivier SEGOIN	8 ^{ème}	Alexandre DE VULPIAN
2 ^{ème}	Patrick ELLIOT	9 ^{ème}	Christophe ROCOURT
3 ^{ème}	Gaëtan DE RUFFRAY	10 ^{ème}	Luc BOCQUET
4 ^{ème}	Pascal SOULIE	12 ^{ème}	François NARDON
5 ^{ème}	Jean ROUSSEAU	13 ^{ème}	Franck CAYRE
6 ^{ème}	Charly BORDIER	17 ^{ème}	Rémy BORDIER (sur 2 vols seulement)

Concours FF2000 à Etrepagny le 15 octobre

(15 concurrents dont 3 Cigognes)

5 ^{ème}	Christophe ROCOURT
7 ^{ème}	François NARDON
6 ^{ème}	Patrick ELLIOT

Un grand bravo à nos compétiteurs pour ces excellents résultats.



Calendrier 2024

3 janvier

Galette des Rois

14 ou 21 janvier

Concours FF2000 à Leudeville (Christophe ROCOURT)

14 janvier	Indoor à Fleury-Mérogis (9h-12 h) et à Plessis-Pâté (18 h-20 h)
11 février	Indoor à Fleury-Mérogis (9h-12 h) et à Plessis-Pâté (18 h-20 h)
25 février	Indoor à Fleury-Mérogis (9h-12 h) et à Plessis-Pâté (18 h-20 h)
10 mars	Indoor à Fleury-Mérogis (9h-12 h) et à Plessis-Pâté (18 h-20 h)
24 mars	Indoor à Fleury-Mérogis (9h-12 h) et à Plessis-Pâté (18 h-20 h)
24 mars	Concours FF2000 (Christophe ROCOURT)
7 avril	Indoor à Fleury-Mérogis (9h-12 h) et à Plessis-Pâté (18 h-20 h)
21 avril	Indoor à Fleury-Mérogis (9h-12 h) et à Plessis-Pâté (18 h-20 h)
21 avril	Concours F5J (Pascal SOULIE)
5 mai	Concours F3J (Jean-Michel BOMBAR)
11 mai	Fête du Club (86 ^{ème} anniversaire)
16 au 19 mai	Meeting La Ferté-Alais
2 juin	Journée Vintage et Brocante (Thierry BORDIER)
15 et 16 juin	Championnat de France F3J
30 juin	Journée Grandes Plumes
7 et 8 septembre	Journées des Associations dans 8 villes différentes
15 septembre	Les Trois Heures de l'Essonne au MCB
21 septembre	Session Ailes et Brevets
6 octobre	Concours FF2000 (Christophe ROCOURT)
3 novembre	Concours F3J/Coupe d'Hiver (Jean-Michel BOMBAR)
16 novembre	Assemblée Générale du club 2024
6 décembre	Téléthon à Marolles
31 décembre	Coupe de la Saint-Sylvestre 2024

Le coin des nouveaux

249	GERARD	Jean-Michel	06 28 43 22 24
678	DEROSA	Philippe	06 62 83 26 92

Bienvenue pour leur retour parmi nous.

Le local de l'Aéroclub des Cigognes est ouvert le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi de chaque mois (sauf juillet et août), à partir de 21 heures, au 38, route de Longpont 91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS (au fond du parking, prendre le chemin à droite du bâtiment).

Si votre nom est mal orthographié ou si votre adresse est erronée, faites-le savoir par téléphone, ou mieux par mail, à Denis LABROSSE (voir ses coordonnées dans la liste du Conseil d'Administration).

INFO-CLUB est publié quatre fois par an, soit en janvier, avril, juillet et octobre.

Vous êtes invités à proposer des articles pour le bulletin.

Vous pouvez consulter sur Internet les sites suivants :

- AERoclUB DES CIGOGNES <http://www.aeroclub-cigognes.info>
- FFAM <http://www.ffam.asso.fr>
- LAMIF <http://lamif.ffam.asso.fr/>

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin :

Jean ROUSSEAU pour la rédaction et les photos,

Christiane ROUSSEAU pour la relecture et l'envoi par courrier postal,

Michel MORLOT pour la mise en forme,

Christophe ROCOURT pour l'article sur la découverte de la pente de Chantemerle,

Olivier LEPRON pour l'envoi par Internet.

AEROCUB
DES CIGOGNES



Exp. Monsieur Jean ROUSSEAU
25, avenue de l'Obélisque
91770 SAINT-VRAIN